

Arrivées et départs

Nous nous attendons à ce que les parents viennent dans l'immeuble avec leurs enfants et les inscrivent; Nous nous attendons aussi à ce qu'ils viennent les chercher dans l'après-midi. Veuillez svp vous abstenir d'utiliser votre téléphone cellulaire lors du dépôt ou du ramassage de votre ou de vos enfants, car ils ont besoin de toute votre attention à ces moments clés de la transition.

Application HopHop

C'est une application mobile facile d'utilisation qui permet de relier le service de garde et les parents. En utilisant cette application, vous informerez la garderie de votre heure d'arrivée et qui viendra chercher votre enfant, assurant ainsi un départ plus sûr de votre enfant, de plus votre enfant sera prêt à votre arrivée.

FERMETURES D'URGENCE

Si l'école devait annoncer une fermeture, le service de garde pourrait également être fermé. Les annonces seront affichées sur le site Web du conseil scolaire, sur la page FB, ainsi qu'à la radio



JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Les heures sont de 7 h à 17 h 30. Il n'y aura pas de service d'autobus scolaire ces jours-là. Une activité planifiée pour chaque journée pédagogique pourrait être passée à l'école ou à l'extérieur dans le cadre d'une sortie scolaire. Les frais de base sont de 15,55 \$ plus un frais d'activité. Ces frais ne sont pas remboursables. Une lettre d'invitation sera envoyée par courriel aux parents 2 semaines avant la date et doit être retournée signée, avec paiement 1 semaine avant la date. L'inscription ne sera pas acceptée après la date limite. Pour les sorties éducatives durant ces journées pédagogiques, les places d'autobus sont limitées, donc l'inscription se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les enfants doivent avoir une paire de chaussures pour la garderie, car ils ne seront pas autorisés à aller à leurs cours chercher leurs chaussures. Les chaussures de plein air sont autorisées à la garderie.

PAIEMENTS

Les frais de garderie doivent être acquittés au plus tard le 1er du mois ou dès qu'une facture a été générée et envoyée. Nous acceptons uniquement les paiements en ligne. Si le paiement du mois précédent n'est pas reçu en entier, les parents devront régler le compte impayé avant de renvoyer leur enfant à la garderie. Les parents qui ont des soldes impayés ne pourront pas inscrire leur enfant aux activités de la Journée des parents ou à la garderie pour l'année suivante. Des reçus fiscaux seront émis en février au parent qui effectue le paiement. Chèques sans provision : 5 \$ par chèque. Frais de retard : 1 \$ par minute de retard

SERVICE DE GARDE MOUNTAINVIEW CONTRAT DE SERVICE



**2001 RUE GUY
DEUX MONTAGNES, QC.
J7R 1W6**

HEURES D'OUVERTURE :
De 6 h 30 à 8 h 45
De 15 h 38 à 18 h
PED. JOURS : 7 h à 17 h 30

Sharon McCulloch
Technicien en garderie
Email: smcculloch@swlauriersb.qc.ca
Tél. : 450-621-7780 ext. 6316
Télécopieur : 450-472-6804

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Bienvenue au service de garde Mountainview, qui est un service de garderie subventionné par le MEQ, donc les frais du MEQ sont en vigueur. Les élèves qui ne sont pas inscrits paieront des frais déterminés par l'administration et acceptés par le conseil d'administration de l'école. Votre enfant(s) doit être inscrit et présent au plus tard le 30 septembre afin de bénéficier des allocations du MEQ

PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS

Assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant. Proposer des activités physiques, artistiques et récréatives qui auront pour but de contribuer au développement global de vos enfants.

Dans le but d'encourager les compétences sociales telles que la coopération et le respect, nous proposons un environnement sécuritaire et amusant exempt de tensions. Le personnel attentionné et compétent de la garderie saura donner à votre enfant l'attention et les outils nécessaires pour bien commencer et terminer sa journée.

USAGERS RÉGULIERS DES GARDERIES

Un usager régulier du service de garde devra être inscrit à au moins 1 jour par semaine. Les frais pour un utilisateur régulier sont de 9,20 \$ par jour et par enfant. Il incombe à l'utilisateur de payer le nombre de jours pour lesquels son enfant a été inscrit; Les frais seront payés par les parents de l'enfant en fonction du nombre de jours auxquels il(s) sera inscrit(s). Il n'y aura pas de remboursements pour les jours d'absence.

FRAIS DE SUPERVISION DU DÎNER ;

Les frais de supervision de la période du dîner sont de \$xxx.

Les utilisateurs réguliers de 5 jours ne paieront pas ces frais. Les utilisateurs réguliers de 4 jours devront payer 20 % de ce montant. Les utilisateurs réguliers de 3 jours devront payer 40 % de ce montant. Les utilisateurs réguliers de 2 jours devront payer 60 % de ce montant et les utilisateurs réguliers de 1 jour devront payer 80 % de ce montant. Si, à un moment quelconque de l'année scolaire, vous n'avez plus besoin de services de garde, il n'y aura pas de remboursements.

Usagers occasionnels;

Un enfant inscrit à titre d'occasionnel fréquente la garderie sur une base variable. Les frais pour un utilisateur occasionnel sont 20 \$ par jour, qu'ils assistent le matin, l'après-midi ou les deux. Ces frais doivent être payés le jour où l'enfant est présent. Nous demandons aux parents de faire leurs demandes par courriel au technicien de la garderie 48 heures à l'avance.



Service D'autobus;

Les bus ne sont pas disponibles pour les élèves qui fréquentent la garderie 5 jours complets par semaine (AM&PM). Pour tous les autres élèves, les horaires doivent être prédéterminés afin d'avoir accès aux autobus durant l'année scolaire.

DEVOIRS

Il y aura une séance assistée de 30 minutes réservée aux devoirs et études tous les jours du lundi au jeudi pour la 1^{re} à la 6^e année. Nous souhaitons cependant souligner que la réalisation des devoirs, le suivi et les signatures de l'ordre du jour demeurent la responsabilité des parents.

PETIT-DÉJEUNER ET COLLATIONS

Les étudiants pourront prendre leur déjeuner, fourni par les parents, de 6h30 à 8 h00. Veuillez noter que nous ne pouvons pas garantir l'accès à un four micro-ondes. Il appartient aux parents de fournir un déjeuner sain ainsi que des fruits et des collations saines pour après l'école.



FRÉQUENTATION

Les éducateurs du service de garde seront présents à chaque journée ouverte par le service. Si des changements à l'horaire prévu des visites de votre enfant devaient survenir, veuillez en informer le technicien du service de garde par courriel ou par téléphone.

Veuillez ne pas communiquer ces changements à l'horaire de vos enfants à la secrétaire de l'école. Nous demandons aux parents d'aviser le service de tout changement à l'horaire de votre enfant avec un préavis écrit de 2 semaines. À défaut de recevoir cet avis, nous devons vous facturer la période de présences initialement prévue.